

FDS-107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ					Page 1
SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE					
NOM DU PRODUIT: CIPADITE® E-600 GROUT LE PART “A”					
FABRICANT/ FOURNISSEUR	CPD Construction Products 219 Connie Crescent, Unit #13 Concord, Ontario Canada L4K 1L4				
NUMÉRO D’APPEL D’URGENCE 24 HR	CANUTEC: (613) 996-6666				
UTILISATION ET USAGE	Coulis très puissant pour les plaques de fond, les boulons d’ancrage, les colonnes etc., où les très hauts et puissants et (où) les résistances chimiques sont requises.				
DESCRIPTION DU PRODUIT:	Silice remplie de composé époxy thermodurcissable. Ce composé représente la résine de base seulement. CIPADITE® E-600 Grout LE est un produit à 3 composants. Ce produit comprend 3 fiches signalétiques.				
SECTION 2: INDENTIFICATION DES DANGERS					
CLASSIFICATION DU PRODUIT	Irritant pour la peau- Catégorie 2; Irritation grave des yeux- Catégorie 2A; Sensibilisation de la peau- Catégorie 1				
MENTION D’AVERTISSEMENT	ATTENTION				
DÉCLARATIONS DE DANGER	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique. H320 Provoque une irritation des yeux.				
CONSEILS DE PRUDENCE					
PRÉVENTION	P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P264 Se laver soigneusement après manipulation.				
INTERVENTION	P308 + P311 Si exposé ou concerné: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303+ P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. P333+ P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir				
AUTRES DANGERS	Indisponible.				
TOXICITÉ AIGUË INCONNUE	Indisponible.				
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS					
Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce	
4,4-isopropylidène diphénol	60-100	25068-38-6	11400 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible	
Éther de 2-éthylhexyle glycidyle	10-15	2461-15-6	7800 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible	
SECTION 4: PREMIERS SOINS					
PREMIERS SECOURS					
CONTACT OCULAIRE	Rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si exposé ou concerné consulter un médecin.				

FDS -107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

CONTACT CUTANÉ	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
INHALATION	Amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, ne donner de l'oxygène que par du personnel médical qualifié. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'exposition ou de préoccupation: Consulter un médecin.
INGESTION	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'exposition ou de préoccupation: Consulter un médecin.
LES PLUS IMPORTANT SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS	Peut provoquer une sensibilisation cutanée sévère avec des symptômes de dermatite de contact allergique tels que gonflement, éruption cutanée et eczéma. Peut être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. L'exposition peut provoquer une irritation temporaire, une rougeur ou une gêne. Les symptômes peuvent inclure une irritation des voies respiratoires supérieures, de la toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
NOTE AU MÉDECIN	En cas d'exposition accidentelle, une attention médicale immédiate est requise. Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone (CO ₂), produit chimique sec, mousse résistante à l'alcool, brouillard d'eau.
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...	Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU MÉLANGE	La pression dans les récipients scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur.
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.	Oxydes de carbone; Les acides; Les phénols; Les aldéhydes; autres composés non identifiés.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, porter un appareil respiratoire autonome approuvé et des vêtements étanches.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut être fait sans danger. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser l'eau s'écouler de la lutte contre l'incendie pour entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...	Gardez les gens loin de et contre le déversement ou la fuite. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Porter un équipement de protection approprié. Reportez-vous aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau et le sol.
CONFINEMENT ET NETTOYAGE	Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour les liquides déversés, absorber avec un matériau inerte et non combustible tel que du sable, puis placer dans des récipients appropriés. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Le matériau absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contactez les autorités locales compétentes. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés.

FDS-107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

**PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES
EN CAS DE DÉVERSEMENT**

Si un déversement dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, aviser immédiatement le centre d'intervention national aux États-Unis (1-800-424-8802) US CERCLA Quantité à déclarer (QR): Aucune connue.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE
MANIPULATION SANS DANGER**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Les personnes présentant un eczéma cutané récurrent ou des problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié pendant la manipulation. Porter des gants / vêtements de protection et une protection pour les yeux / le visage. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes extrêmes. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Les récipients vides retiennent les résidus (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux.

CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR

Conserver dans un endroit frais / bien ventilé. Magasin bloqué. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement à du personnel formé et autorisé. Inspectez périodiquement pour des dommages ou des fuites.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

**LIMITES D'EXPOSITION
CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ**

Ne contient pas de substances avec valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant une ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :
PROTECTION RESPIRATOIRE**

Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme OSHA (29CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Les respirateurs à cartouche de protection contre les vapeurs organiques approuvés par NIOSH sont recommandés. Des conseils devraient être demandés aux spécialistes de la protection respiratoire.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des gants / vêtements de protection. Des gants imperméables au matériau sont recommandés. Lorsqu'une exposition importante au produit est possible, utiliser une combinaison résistante, un tablier et des bottes pour éviter tout contact. L'adéquation du matériau pour des postes de travail spécifiques doit être discutée avec les fabricants des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE

Porter une protection pour les yeux / le visage. Des lunettes anti-éclaboussures chimiques sont recommandées. Un écran facial complet peut être nécessaire.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Des postes de lavage oculaire portatifs devraient être disponibles sur tous les sites d'emplois. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes du lieu de travail.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les crèmes protectrices peuvent

FDS-107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 4
aider à protéger les zones exposées de la peau; ils ne devraient cependant pas être appliqués une fois que l'exposition a eu lieu. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer et laver vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.		
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
ASPECT / ÉTAT PHYSIQUE	Liquide clair ou jaune pâle, mobile	
ODEUR	Douce d'hydrocarbure	
SEUIL DE L'ODEUR	Pas disponible	
pH NIVEAU	Pas disponible	
POINT DE FUSION / CONGELATION	Pas disponible	
POINT D'ÉBULLITION	Pas disponible	
POINT D'ÉCLAIR	>93°C (>199.4°F) T.C.F.	
TAUX D'ÉVAPORATION	Sans objet	
INFLAMMABILITÉ	Sans objet	
PRESSION DE VAPEUR	>4 mm Hg @ 20°C (68°F)	
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F)	1,125 g/mL	
VISCOSITÉ	1300-1500 cps @ 20°C (68°F)	
VOLATILES (% en poids)	Non disponible	
COV (Composés Organiques Volatils)	0 grammes / L	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Négligeable	
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES ...	Aucune donnée disponible	
SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.	
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.	
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES ...	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.	
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez les sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.	
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts; Acides forts; Bases fortes.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Se reporter aux produits de combustion dangereux, section 5.	
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE		
VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Inhalation, contact avec la peau et les yeux, ingestion, absorption cutanée.	
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION		
INHALATION	Irritant respiratoire léger. Peut causer de la toux et des difficultés respiratoires.	
INGESTION	L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.	
CONTACT AVEC LA PEAU	Peut provoquer une légère irritation de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer une rougeur temporaire.	
CONTACT AVEC LES YEUX	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation passagère légère. L'exposition peut causer une irritation temporaire, des rougeurs et de l'inconfort.	
EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ	Aucun connu.	
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène.	
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérogène.	
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Non classé sur la base des informations disponibles.	
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Sensibilisation cutanée: Peut provoquer une allergie cutanée. Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.	
EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les réglementations américaines OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015)	
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés et oculaires préexistants.	

FDS-107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 5
MATIÈRES SYNERGIQUES	Aucun connu.	
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.	
AUTRES DANGERS TOXICOLOGIQUES	Aucun connu.	
SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES		
ÉCOTOXICOLOGIE	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même. Cependant, certains ingrédients figurant dans la composition chimique sont toxiques pour la vie aquatique et ont un effet à long terme. Par conséquent, le produit ne devrait pas pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau, ni se déposer là où il pourrait affecter les eaux souterraines ou de surface.	
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Le produit lui-même n'a pas été testé.	
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Pas de données disponibles.	
MOBILITÉ DANS LE SOL	Pas de données disponibles.	
AUTRE ENVIRONNEMENT DÉFAVORABLE		
EFFETS	Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) n'est attendu de ce produit	
SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT		
ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Se reporter aux mesures de protection énumérées dans les sections 7- 8.	
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.	
RCRA	Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères d'un déchet dangereux tel que défini dans RCRA, Title 40 CFR 261. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la méthode appropriée d'identification et d'élimination des déchets. Pour l'élimination des déchets inutilisés ou des déchets, vérifiez auprès des agences environnementales locales, étatiques et fédérales.	
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
CLASSIFICATION TMD	Non réglementé.	
TRANSPORT EN VRAC SELON		
L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LA		
CODE DU CIB	N'est pas applicable.	
SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION		
INFORMATION SUR LA LCPE	Tous les ingrédients figurant sur la liste intérieure des substances (LIS).	
CLASSIFICATION SIMDUT	Classe D2B Irritant pour les yeux, sensibilisant cutané.	
SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS		
ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists	
IARC.....	International Agency for Research on Cancer	
NTP.....	National Toxicology Program	
STEL	Short Term Exposure Limit	
PEL	Permissible Exposure Limit	
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
MSHA	Mine Safety and Health Administration	
CPR	Controlled Products Regulations	
CAS	Chemical Abstracts Service	
PPE	Personal Protection Equipment	
P/D	Pas disponible	

FDS-107
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6

PRÉPARÉ PAR Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE..... (905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION 9 juillet 2026

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.